

LEMANIQUES



Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Léman

Vocations multiples du Léman difficiles à concilier !



Photo www.fond-ecran.net et J. Gilliéron

ÉDITORIAL

Loutre ou jet-ski ?

Question tendancieuse pour un lac dont les vocations sont multiples et que l'on souhaiterait compatibles. Car elle ne se pose pas en ces termes. D'ailleurs, je ne l'ai pas consultée mais à mon avis, la loutre s'en fout royalement à condition qu'on ne lui saccage pas sa catiche (pour la définition, lire plus loin) et que ses friandises ne soient pas hachées menu.

Au-delà des risques d'impacts sur l'environnement naturel, le problème réside surtout dans le conflit d'intérêt qui oppose les jet-skieurs aux autres usagers du lac, à savoir toute une cohorte de pêcheurs, baigneurs, promeneurs, navigateurs, riverains et j'en oublie. Certes, le lac appartient à tout le monde – ou plutôt « est prêté » en termes de durabilité – et l'idée d'en priver exclusivement le jet-skieur est discutable, en théorie du moins. Néanmoins, l'ASL juge les impacts potentiels de cette pratique suffisamment importants pour demander avec d'autres associations de protection de l'environnement l'interdiction de cette pratique sur le Léman. Des autorisations pourraient cependant être accordées au coup par coup pour des événements ponctuels bien encadrés, tels que championnats, joutes et spectacles dans des limites territoriales réservées et à des périodes fixes dans l'année.

Mais la grande majorité des usagers du lac recherchant auprès du Léman une quiétude et une sérénité que ne saurait venir troubler le plaisir de quelques amateurs de sensations fortes, l'ASL vous encourage vivement à signer la pétition dont vous trouverez le lien en page 6.

Raphaëlle Juge

Loutre, sirène à la fourrure

FASL Jacques Gilliéron, la nature est votre passion, en particulier les mammifères qui la peuplent. En fin limier, vous traquez et observez cette faune pour mieux comprendre ses mœurs et immortalisez vos rencontres magiques sur « pellicule ». On peut dire que vous ne cherchez pas la facilité car la plupart de ces animaux sont plutôt rares, souvent farouches et peu enclins à se pavaner ouvertement, surtout s'ils sentent une présence humaine alentours.

JG. Certes, j'avale des kilomètres hors des sentiers battus et reste embusqué pendant des heures, souvent de nuit, pour espérer surprendre le plus discrètement possible les animaux dans leurs activités. Il faut s'armer de patience et de persévérance et savoir s'avouer parfois vaincu, momentanément toutefois car on y retourne, inlassablement. Mais j'utilise aussi des subterfuges, notamment des pièges photographiques et des pièges à traces. Les anciens, eux, étaient des puristes, tel Robert Hainard qui dessinait sur place les scènes qui se déroulaient furtivement sous ses yeux.

FASL Un animal emblématique titille notamment votre curiosité, la loutre, dont vous espérez depuis plusieurs années le retour dans la région genevoise. Embusqué pendant des heures aux abords de cours d'eau et de marais, farfouillant inlassablement les berges, vous recherchez des signes de vie qui vous permettent d'affirmer : « Elle est là ! ». Votre opiniâtreté vous a-t-elle finalement donné satisfaction ?

JG. Oui, en partie. Grâce à un réseau d'observateurs, nous savons qu'au moins un individu s'est hasardé sur le canton au cours de ces douze derniers mois et que sa présence a été constatée en Haute-Savoie, notamment en pleine ville de Chamonix. J'ai également photographié ses traces dans l'argile à l'Étournal (Ain), à quelques encablures de la frontière genevoise, traces, faut-il préciser, découvertes par mon ami le naturaliste Jacques Morel.



Photo J. Gilliéron

Empreintes de loutre photographées au printemps 2014, au bord du Rhône, à l'Étournal (Ain), à quelques encablures de la frontière genevoise. Si les indices de présence de ce mustélide sont relativement faciles à identifier par un spécialiste, ils passent très souvent inaperçus aux yeux des promeneurs et même des pêcheurs qui arpentent son domaine. Chez nous, c'est un mammifère très discret et généralement nocturne, ce qui rend difficile son observation. Aussi, ses empreintes et ses épreintes (crottes) restent-elles parmi les meilleurs indices pour confirmer sa présence.

FASL Outre ces apparitions exceptionnelles de l'animal, ces signes de vie, les « preuves » qui permettent de penser que plusieurs individus tentent de s'installer dans la région, quels sont-ils ?

JG. Il y a donc les pièges photos déjà mentionnés mais surtout, les indices les plus précieux pour nous, ce sont les empreintes sur le sol*, et mieux encore, les épreintes (les crottes, donc) délibérément posées bien en vue, sur des rochers par exemple, qui révèlent un marquage de territoire. Les premières analyses d'ADN font état pour le moment de la présence d'un mâle, ce qui ne signifie pas pour autant l'absence formelle d'éventuelles femelles.

FASL La loutre a-t-elle des chances de s'installer à nouveau durablement dans le bassin genevois et sur les bords du Léman et à quelles conditions ?

JG. – Maintenant qu'elle est protégée, ce n'est pas exclu. Mais il est encore trop tôt pour se prononcer, car ses exigences sont notables. La principale, c'est la nourriture. Il lui faut du poisson, beaucoup, beaucoup de poissons. Et des poissons exempts

* **Ndlr :** Et là, JG sort avec délicatesse et un brin de fierté mutine d'un vieux cabas – mais entouré de papier de soie – un magnifique moule en plâtre confectionné par son complice Jacques Morel, de fortes pattes de loutre, plus grosses que celles d'un grand chien, impressionnant ! Empreintes relevées le 6 avril 2014 à l'Étournal au bord du Rhône après Chancy, précisez-t-il.



Photo J. Gilliéron

Lutra lutra L. Loutre d'Europe

de nos rivières, reviendras-tu ?



Photo J. Gilléron



Photo J. Gilléron

Ce printemps, quelques observations de l'animal ont été réalisées sur le Rhône genevois et au Moulin de Vert, là où Robert Hainard dessinait peut-être en 1938 les dernières loutres du canton de Genève.

La loutre, symbole à travers les civilisations

Vénérée par les anciens Egyptiens, symbole de féminité pour les Amérindiens, conductrice des âmes des morts chez les Celtes.

de PCB. Ce prédateur en bout de chaîne alimentaire concentre ce polluant qui est une des causes de sa disparition dans nos régions. Elle se nourrit aussi occasionnellement de batraciens et d'autres petits animaux, notamment d'écrevisses. La fameuse américaine invasive tant décriée pourrait dans ce cas précis être d'un certain secours pour attirer et retenir la loutre chez nous. Comme quoi...

Il faut aussi que les milieux susceptibles de lui convenir existent, tant en longueur de rives de cours d'eau que de surface de marais. Le problème vient surtout du fait que les habitats sont trop modifiés (corrections de cours d'eau et modifications de débit de rivières, par exemple) et/ou fragmentés (maillage insuffisant du réseau écologique).



Sans doute notre animal exige-t-il des rives naturelles et des milieux de qualités chimique et biologique irréprochables ?

JG. Pas toujours. Certes, on tient la loutre pour un indicateur impératif d'une telle qualité, mais en réalité il faut nuancer ce genre d'affirmation, car on l'a vue parfois s'installer dans des milieux loin d'être irréprochables, notamment en Hongrie. En revanche, il lui faut des milieux très poissonneux. Quant aux rives naturelles, ce ne semble pas être son principal souci. Nous avons relevé des épreintes à Chamonix, en pleine ville, dans des

empierrements qui lui servent de catiche. La catiche est en quelque sorte le terrier de la loutre, un abri sous des branches ou dans un trou de mur, car la loutre ne construit pas son nid.

J'insiste sur la quantité de poisson, c'est vraiment l'un des principaux facteurs limitants du succès du retour de la loutre. Il lui faut ingurgiter 10 à 15% de son poids journalièrement, soit un à deux kilos de poissons et autres amuse-bouches. Et comme la chasse est ardue, il lui faut disposer de 100 à 200 fois plus de proies que ses besoins pour en assurer le succès et ce, bien que la loutre soit une nageuse hors pair.



Dans ces conditions, les pêcheurs ont-ils raison de craindre le retour de la loutre ?

JG. Non, bien au contraire, les pêcheurs devraient s'en réjouir car si la loutre s'installe réellement, c'est que les rivières foisonnent de poissons et qu'il y en a largement assez pour satisfaire tout le monde.

(suite page 5)

Le pire ennemi de la loutre

Les PCB, organochlorés toxiques entrant dans la composition de matières plastiques, contaminent la chaîne alimentaire et, par bioaccumulation et bioamplification, les super-prédateurs comme la loutre les concentrent au maximum. Troubles de la reproduction et effets létaux compromettent la survie de ces espèces.

Une restriction d'utilisation court depuis 1972 avec interdiction totale dès 1986 mais, non biodégradables, ils sont toujours présents dans l'environnement.

Portrait de loutre : fée de l'onde, championne de natation et de plongée

Mammifère de l'ordre des carnivores, de la famille des Mustélidés et de la sous-famille des Lutrinés qui comprend 12 espèces dont 2 du genre Lutra. L'une d'entre elles est indigène de nos régions : Lutra lutra (Linnaeus, 1758), en français, loutre d'Europe.

Canon et sportive

La loutre est semi-aquatique, longiligne, munie d'une longue queue musclée, de pattes courtes et palmées aux doigts forts et griffus. Elle est vêtue d'un beau pelage épais gris-brun imperméable qui isole aussi du froid.

Sa silhouette hydrodynamique, fort élégante, la prédispose à exceller en natation (elle se meut un peu comme un dauphin) et en plongée : elle tient 8 minutes sous l'eau en apnée.

Coquine et maternelle

L'animal adulte mesure 105 à 130 cm, dont 40 à 60 cm de queue. Il pèse 6 à 14 kg, les mâles étant plus grands que les femelles et 2 à 4 kg plus lourds qu'elles.

Il a 10 ans d'espérance de vie et une maturité sexuelle à 2-3 ans. L'accouplement a lieu dans l'eau et dure 10 à... 50 min, waouh ! La gestation dure environ 60 jours et les 1 à 4 loutrons de la portée sont allaités pendant au moins 6 mois. Ils s'émancipent après 6 à 18 mois et entament dès lors une existence plutôt solitaire (excepté au moment des activités amoureuses).

Gloutonne et espiègle

Super-prédateur, la loutre est essentiellement piscivore mais elle se nourrit aussi de crustacés (écrevisses), batraciens, reptiles, petits mammifères, oiseaux, baies,... environ 1 à 2 kg /jour.

Elle s'adonne à la chasse, nocturne de préférence. Quoique privée d'odorat et d'ouïe sous l'eau (les narines et les oreilles étant obstruées), c'est pour elle une partie de plaisir. Guidée par la vue et ses vibrisses (moustaches rigides sensibles aux vibrations), elle débusque sa proie, la poursuit et se joue d'elle.

Modeste

Pour se détendre et s'occuper de sa progéniture, la loutre se contente de squatter une cavité entre les racines ou les rochers des berges, voire des aménagements humains (moulins par exemple), sans se donner la peine de construire sa tanière, à laquelle on donne le nom de « catiche ». Sensée être indicatrice d'eaux pures, discrète et farouche, elle se contente pourtant aisément de milieux relativement pollués et proches des zones urbaines.

Colonisatrice

Elle colonise les berges des cours d'eau et des lacs sur un territoire de 20 à 40 km (mâles), 5 à 15 km (femelles) de rives ou les marais sur 20 à 30 km², et ce jusqu'à 1'300 à

Photo J. Gilléron



Lorsqu'elle n'est pas persécutée, que la nourriture abonde et qu'elle peut exercer ses talents de nageuse, la loutre d'Europe est capable de coloniser des milieux aquatiques très divers. Ici, un individu se reposant sur le lit de varech d'un rivage d'Écosse.

1'500 m d'altitude. Elle marque son territoire au moyen de ses épreintes (crottes) déposées dans des endroits précis et servant de mode de communication.

L'aire de répartition de la loutre va de l'Irlande au Japon et de la Finlande à l'Afrique du nord. Elle a fortement régressé en Europe et quasiment disparu dans une grande partie de la zone centrale du continent.

Conciliante

La loutre partage ses habitats avec le castor, tout aussi charmant mammifère au look très ressemblant – au point de les confondre (sauf la queue) – mais aux mœurs fort différentes car ce dernier est un rongeur végétarien et grand bâtisseur.

Raphaëlle Juge

Références

- KORA (projets de recherche coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) www.kora.unibe.ch
- Fondation pro lutra, www.prolutra.ch
- LPO Coordination Rhône-Alpes anct. CORA Faune Sauvage – Réseau Loutre Rhône-Alpes



Le problème, c'est que nos rivières ne sont pas assez poissonneuses et que cela risque de rendre aléatoire l'installation d'un véritable peuplement de loutres qui se reproduisent et vivent durablement dans nos contrées.

ASL *Est-ce pour cette raison que la loutre a disparu de Suisse ?*

JG. Non, pas vraiment, c'est en partie à cause de la pollution, par les PCB surtout, comme je l'ai déjà cité, mais aussi parce qu'elle n'était pas protégée avant 1952.

Pourquoi l'homme a-t-il tant chassé la loutre autrefois ?

Pour des raisons de concurrence avec les pêcheurs et pisciculteurs, on l'a vu, mais pas seulement :

- pour la qualité de sa fourrure très appréciée dès le XV^e siècle
- pour sa chair, considérée de surcroît (à l'instar de celle du castor) comme équivalente à celle du poisson, donc consommable durant le carême
- pour sa graisse aux vertus dites digestives
- pour son attrait en termes de chasse sportive

Jusqu'au début du XX^e siècle, la loutre est partout mais dès cette époque, elle régresse fortement, une loi de 1888 encourageant son extermination. L'homme est ainsi en grande partie responsable de sa disparition et c'est aussi et surtout par l'introduction dans les années 1950 de l'usage de pesticides en agriculture. Et même actuellement, quoique super-protégée en Europe et « emblématisée », elle est l'objet d'actes de braconnage ponctuels en raison de conflits avec notamment les pisciculteurs qui voient dans la loutre un puissant prédateur.

ASL *Malgré les réserves concernant cette concurrence avec les pêcheurs, la loutre, tels le castor, le lynx, les rapaces nocturnes, les chauves-souris... est un emblème de la protection de la nature et de la biodiversité qui attire également la sympathie par son élégance et sa binette enjouée. Puisse le « chant » de notre sirène séduire les pêcheurs encore récalcitrants...*

Propos recueillis par Raphaëlle Juge

Pour en savoir plus sur la loutre d'Europe

- *La loutre*, par Christian Bouchardy ; Éditions Sang de la terre, 1986
- *Mammifères sauvages d'Europe*, par Robert Hainard ; Delachaux et Niestlé, 1997 (réédition)
- *Les mammifères de l'arc alpin*, par Jacques Gilliéron ; Éditions Glénat, 2012



Lauréat en 1980 de la Fondation de la vocation, **Jacques Gilliéron** est l'auteur de nombreux ouvrages ayant trait à l'écologie et à la faune indigène. Naturaliste de terrain et spécialiste des mammifères, il publie notamment en 2005 un guide des vertébrés des Alpes pour les éditions du Club alpin, puis, en 2012, chez Glénat, un ouvrage richement documenté sur la biologie et l'écologie de tous les mammifères de l'arc alpin. Également vulgarisateur scientifique, il publie depuis plus d'une trentaine d'années de nombreux articles et reportages dans la presse francophone. Il est en outre souvent sollicité en qualité d'expert par des institutions comme le Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève, la direction générale de la nature et du paysage (DGNP) ou certains gestionnaires de réserves naturelles nationales françaises. Il s'apprête à publier, en qualité de co-auteur et pour le compte du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO-Genève) un atlas sur ces petits mammifères encore trop méconnus du bassin genevois (parution prévue : printemps 2015).

Le sanu future learning propose des formations pour entretenir durablement les eaux et les espaces verts



Pour sensibiliser les responsables et les employés des services d'entretien des eaux, des espaces verts et des routes à la qualité des eaux et à la conservation de la biodiversité, sanu future learning propose différentes formations portant sur l'utilisation des produits phytosanitaires, les espèces exotiques envahissantes et l'entretien sans herbicides. Les participants y apprennent, entre autres, comment lutter contre les néophytes, comment utiliser les herbicides conformément au droit et en limitant leur impact écologique, ou par quels moyens efficaces et avantageux les remplacer.

Dans le cadre de son action « Halte aux Renouées du Japon », l'ASL, représentée par Olivier Goy, responsable du projet, a participé gratuitement cet été à une journée de formation sur la lutte contre les plantes envahissantes dans les communes. Elle a ainsi pu parfaire ses connaissances en la matière et mieux appréhender les réalités du terrain en discutant des expériences des responsables communaux et autres spécialistes présents ce jour-là. L'ASL remercie le SANU de lui avoir offert cette opportunité. Plus d'infos sur www.sanu.ch/fr ou 032 322 14 33.

Non à la pratique du jet-ski sur le Léman français !

Suite à un arrêt de la Cour d'Appel de Lyon qui invalide une interdiction de la pratique du jet-ski sur le Léman prononcée par le préfet de la Haute-Savoie en 1989, une nouvelle réglementation sur la navigation est en cours de préparation sur la partie française du Léman. Celle-ci est confiée à la Direction départementale des Territoires de Haute-Savoie qui procède à une vaste consultation auprès des usagers du lac (professionnels, associations de protection de l'environnement).

Vu les nombreux problèmes susceptibles d'être générés par la pratique de ce sport (nuisances sonores, conflits d'usages, insécurité, dangerosité...), le groupe français de l'ASL s'est associé au collectif «Le Léman sans jet-ski» pour s'opposer à son autorisation sur le Léman.

Partenaires du collectif

- l'Association des pêcheurs professionnels du Léman (AAIPPLA)
- l'Association «Les Amis de la Nature»
- l'Association de Défense et de Valorisation du Littoral du Lac Léman «Le Lac Pour Tous»
- l'Association Littoral Actions Communes
- l'Association des pêcheurs amateurs (APALF)
- la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA)
- l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL)
- la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Une pétition élaborée par le collectif a été mise en ligne et nous vous recommandons de la signer :

www.lemansansjet-ski.weebly.com

Principales raisons de s'opposer à la pratique du jet-ski sur le Léman

Aspects environnementaux

- Impact sur les oiseaux aquatiques : le Léman est un site majeur d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs (canards, grèbes, foulques). Ils ont volé jusqu'à 5000 kilomètres pour regagner le Léman où ils trouvent nourriture et havre de paix pendant la mauvaise saison. La pratique du jet-ski ne peut que provoquer des envols répétés induisant un gaspillage d'énergie qui leur est préjudiciable. Dérangements de l'avifaune indigène aussi.
- Impact sur les habitats riverains (roselières, grèves), vagues favorisant l'érosion des rives.

Aspects sociaux

- Impact au travers des nuisances sonores très gênantes générées par la pratique du jet-ski (bruit discontinu, vibrations) portant atteinte au bien-être des autres usagers du lac et des riverains.
- Risques d'accidents liés à la grande vitesse des engins surtout pendant la belle saison (forte densité de nageurs et de bateaux à voile). L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers de quelques individus s'adonnant à ce sport.
- Impact sur les amateurs de pêche de loisir.

Aspects économiques

- Impact défavorable sur les activités de pêche professionnelle (50 pêcheurs) et de loisir (3000 pêcheurs amateurs) dans la partie française du Léman.
- Risque élevé pour le matériel et les autres usagers. Par exemple, un pêcheur à la traine avec deux extendeurs de 50 m sur chaque bord et une traine de 200 m couvre une superficie supérieure à un terrain de football et se déplace à une vitesse maximum de 5 km/h.
- Impact sur la qualité de vie des plaisanciers (tourisme). La conciliation entre la pratique de ces deux activités est très difficile.

Aspects juridiques

À cause des nuisances qu'elle entraîne tant du point de vue environnemental que de la sécurité des plans d'eau et de la gêne des riverains, la pratique du jet-ski s'est vue interdite dans de nombreux sites en France. La baie de Somme est l'exemple le plus frappant. Cela invalide d'une part la thèse de son grand intérêt touristique et montre d'autre part que juridiquement, il est possible de contrarier le principe du droit de la libre entreprise, par lequel le tribunal de Lyon a motivé l'invalidation de l'interdiction. **En outre, se pose le problème du respect des eaux territoriales.** La pratique du jet-ski étant interdite sur la partie suisse, le problème du respect des frontières se pose pour la pratique de ce sport sur la partie française du plan d'eau. Quelles sont les possibilités de délimitations de la frontière et quels contrôles permettent de garantir le respect des eaux territoriales suisses ?

Vers une stratégie internationale de gestion des activités et des infrastructures nautiques à l'échelle du Léman

La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) a réaffirmé lors de sa 53^e session plénière le 20 novembre dernier, sa volonté d'engager une réflexion globale en vue d'une stratégie transfrontalière de gestion des activités et infrastructures nautiques de loisirs favorisant un meilleur équilibre avec les milieux naturels. Dans ce but, elle organise un colloque le 18 juin prochain à Lausanne associant tous les usagers du lac (cf. www.cipel.org).

L'ASL a adressé une lettre au Préfet de la Haute-Savoie afin qu'il attende les conclusions du colloque transfrontalier pour finaliser la nouvelle réglementation de la navigation sur la partie française du Léman (volet motonautisme).



Photo «Le Léman sans jet-ski»

Nouvelles de l'ASL

12^e édition du Festival de la Salamandre du 26 au 28 octobre sur le thème de la forêt

Durant ce week-end, l'ASL a offert au public un véritable voyage subaquatique. Au programme, la découverte des différentes espèces de plantes aquatiques et d'algues qui peuplent les fonds du lac Léman. Un paysage surprenant qui rappelle nos forêts terrestres et qui n'en est pas moins crucial pour le bon fonctionnement de la vie d'un lac et de son cycle carbone. Les visiteurs ont afflué comme d'habitude. Un rendez-vous bien connu des amoureux de la nature!

Durant l'automne, l'ASL a également:

- participé à la 2^e édition du Salon Nautique à Morges
- entamé une nouvelle session d'activités les mercredis après-midi destinées aux élèves genevois en collaboration avec le Service des Loisirs Educatifs (SLE)
- animé deux journées de Passeport-vacances à Morges
- participé aux 10 ans des magasins Nature & Découvertes à Lausanne Place Pépinet
- organisé des journées de volontariat « Halte aux Renouées » avec le World Economic Forum/Global shapers community à Genève et Versoix et avec Chiquita à Tolochenaz
- organisé des journées de volontariat « Découverte du monde Invisible du Léman » avec Firmenich pour l'Association Païdos, aux Bains des Pâquis et avec La Vaudoise Assurances pour le centre d'animation de Grand-Vennes à Saint-Sulpice.

Photos ASL



Atelier estival sensibilisant à la répartition de l'eau douce sur terre à Genève-Plage



« Halte aux Renouées »...

- poursuivi l'action « Halte aux Renouées ». Grâce à une météo favorable, à des bénévoles motivés et une équipe de scouts, nous avons coupé et arraché les dernières renouées de la plupart des stations genevoises avant la fin de la saison. Mais il s'agira d'être vigilant dès fin mars 2015 pour relever l'émergence de nouvelles pousses et les couper dès qu'elles atteindront 30 cm. Votre participation est bienvenue. **Inscrivez-vous pour cette activité en plein air! 022 736 86 20 ou asl@asleman.org**

Electricité
vitale
Vert

COGE
salomon
star

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
Banque cantonale de Genève
1211 Genève 2

Zugunsten von / En faveur de / A favore di
CH07 0078 8000 S165 3696 2

**Association pour la
Sauvegarde du Léman**
2, rue des Cordiers
1207 Genève

Konto / Compte / Conto **12-1-2**
CHF

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Einzahlung Giro

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
Banque cantonale de Genève
1211 Genève 2

Zugunsten von / En faveur de / A favore di
CH07 0078 8000 S165 3696 2

**Association pour la
Sauvegarde du Léman**
2, rue des Cordiers
1207 Genève

Konto / Compte / Conto **12-1-2**
CHF

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

303

Versement Virement

Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento

Merci de votre soutien !

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Versamento Girata

Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

000000000000000000000000165369624+ 070078847>

120000012>

Une idée pour vos cadeaux de Noël

L'Ecobox ASL: un cadeau utile, écologique et produit localement

Nous vous proposons un cadeau ludique qui ne prend pas beaucoup de place et qui fera tout son effet: une Ecobox ASL avec un design tendance conçu par la graphiste et illustratrice Silvia Francia. L'Ecobox ASL se décline en quatre habillages lémaniques, sous forme de clins d'œil aux activités lacustres: «Au bord de l'eau», «À la plage», «En bateau» et «Le Léman-source de vie». De quoi avoir une Ecobox pour chaque occasion! Le fond et le couvercle en fer blanc recyclé sont produits en Suisse. L'assemblage, la pose des autocollants et le conditionnement sont réalisés au sein d'un atelier protégé. Son prix est aussi mini: CHF 5.- pièce.



- En vente sur notre site internet **www.asleman.org** ou par téléphone au **022 736 86 20** ou par email: **asl@asleman.org**
- En vente également dans le magasin «**La Seiche**», rue du 31 décembre à Genève.

Une petite boîte bien pratique pour tous types de petits déchets et pour vos pilules et petits bonbons

Photo ASL



JOURNAL TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN (ASL)

Responsable de la Rédaction Raphaëlle Juge Tél. : +41 (0)22 734 31 63

Courriel: Raphaelle.Juge@unige.ch Secrétariat général Suzanne Mader • Rue des Cordiers 2

CH-1207 Genève • Tél. +41 (0)22 736 86 20 • Fax +41 (0)22 736 86 82 • www.asleman.org • asl@asleman.org

Adhésion à l'ASL et dons CCP 12-15316-0 Tirage 8500 exemplaires (papier FSC)

Impression Imprimerie des Bergues SA, Carouge

MARTI MARINE

Merci à **Marti Marine** qui nous met gracieusement à disposition une place d'amarrage pour le bateau que nous utilisons dans le cadre de notre action Halte aux Renouées du Japon. Nous pouvons ainsi accéder aux sites depuis le lac, ce qui facilite grandement nos interventions. Ce bateau peut également être utilisé pour des animations «**ad'eau**».

Nos remerciements s'adressent également à la **Société Nautique de Genève** qui nous prête régulièrement son couvert extérieur et un canot à moteur pour transporter les enfants lors de certaines de nos animations «**ad'eau**».



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE GENÈVE

Photo <http://lechamoniard.centerblog.net>

Toute l'équipe de l'ASL vous souhaite de joyeuses fêtes et une très belle année 2015.

L'ASL vous remercie de l'aider à préserver le Léman, ses rives et ses rivières. Grâce à vous, nos programmes de sensibilisation de la population lémanique, en particulier des jeunes, et nos actions sur le terrain peuvent être poursuivies.